



Bulletin d'information

N°77 Juin 2021



Je tiens à remercier tous ceux qui par leur engagement quotidien sur le terrain sont venus soutenir notre association et l'aider dans ses actions en faveur de l'environnement.

Je tiens à saluer particulièrement **Neerwan et Ladislas** pour avoir initié plusieurs opérations de nettoyage. Merci à **Neerwan** pour son aide dans l'obtention d'un mécénat de la fondation UPS.

Merci aussi à **Nicole**, qui nous a mis en relation avec plusieurs écoles du canton afin de nous permettre de former les plus jeunes aux éco-gestes. Un grand merci à **Léon**, qui patiemment, année après année, a suivi l'évolution ornithologique du marais de Jarcy et à **Roselyne**, car sans elle, nous n'aurions pas pu nous réunir en 2020 !

Merci aussi aux membres du conseil d'administration qui, par leur présence, sont le cœur de notre Association.

Notre bulletin contient désormais une rubrique sur les problèmes environnementaux qui nous touchent directement au niveau local. Ces rubriques sont les vôtres, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles.
Claire

1. NOS ACTIVITES	page
1.1 Conseil d'Administration	2
1,2 Logo, Logo, Logo, Logo	2
1.3 Jarcy, Chantier nature	3
1.4 Essonne Verte Essonne Propre	4
2. LOCALEMENT VOTRE	
2.1 Venez découvrir la passerelle Boutigny/Vayres	5
2.2 Sud Essonne : du Sélénium dans l'eau !	6
2.3 La Huppe Fasciée et le réchauffement climatique	8
2.4 Projet d'une distillerie à Milly La Forêt	11
2.5 Exploitation sylvicole au sein des Trois Pignons	13
3. AGIR	
3.1 Gaspillage alimentaire	14
3.2 Covid 19 et les masques	15
4. DOSSIER	
4.1 5 G or not	17
5. POEME	20



1. NOS ACTIVITÉS

I.1 Conseil d'Administration et bureau

Compte tenu des mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid 19, l'Assemblée Générale s'est déroulée à huis clos le 20 mai.

Le Conseil d'administration se compose de 9 membres, et ont été élus :

BLATT	Laurence	31/12/2021	
BRICHER	Pierre	31/12/2021	
DELUZET	Claudine	31/12/2021	Secrétaire
FISCHER MENAGER	Claire	31/12/2021	Présidente
LACOMERE	Isabelle	31/12/2024	
LEROUX	Annie	31/12/2021	Trésorière Adjointe
OSMOND	Roselyne	31/12/2021	Vice-Présidente
SEREC	Ladislav	31/12/2021	Trésorier
VAN NIEKERK	Léon	31/12/2022	

Claudine et Christian Her ont décidé de se retirer, après un énorme engagement associatif de 19 ans. Nous souhaitons la bienvenue à **Isabelle**, elle est très active sur le plan associatif, pratique la randonnée et soutient le mouvement des coquelicots de Milly la Forêt.

Claudine

I.2 Logo, Logo, Logo, Logo

Le Geai c'est un oiseau au plumage jaune rosé marqué de bleu aux ailes, à la moustache noire. Il affectionne les chênes et se nourrit de glands. Son cri rauque est puissant. C'est l'oiseau "poil à gratter" qui alerte ! **C'est le nom de notre association créée en 1987** pour la mise en valeur des patrimoines naturel et humain, dans les cantons de La Ferté-Alais et de Milly-la-Forêt.

Retour sur les différents logos de notre Association.

1987



Vers 1997



Vers 2002



Les 2 premiers logos ont été réalisés par un membre fondateur du Geai, Bernard Busigny. Puis **Christian et Claudine Her** sont "passés" à la couleur.



Pierre Bricher, un adhérent depuis 2010 a réalisé ce logo qui a été retenu par les membres du Conseil d'Administration en février 2021.

Le slogan évolue, plus court, donc plus percutant : **Agit pour votre environnement**

Claudine



I.3 Chantiers Nature

Cette année le GEAI a réalisé 2 chantiers nature :

Une convention lie l'association LE GEAI avec l'IMPRO (Institut Médico-PROfessionnel Léopold Bellan à Vayres sur Essonne) pour organiser des chantiers nature dans le marais de Jarcy.

L'association est engagée à effectuer le suivi ornithologique du site et à venir régulièrement couper les saules et cornouillers qui envahissent le marais. Ceci afin de permettre à la roselière de prospérer. La roselière est un écosystème dominé essentiellement par le roseau commun "phragmite australis". Les roselières abritent des enjeux forts de conservation en termes d'espèces animales (à Jarcy : musaraigne aquatique, conocéphale des roseaux, râle d'eau, bouscarle de Cetti, phragmite des joncs, rousserole effarvate) qui sont strictement inféodées à ce milieu. Les tendances européennes et nationales indiquent une nette régression de ces habitats d'espèces. Dans le marais de Jarcy nous assistons depuis plusieurs années à un développement des ligneux traduisant un changement attestant d'un déficit en eau. La coupe des ligneux permet de rétablir l'habitat d'oiseaux dans un état de conservation favorable.



Les jeunes de l'Impro participent à nous aider dans ce travail. Ce sont des jeunes formés dans l'atelier "gestion forestière" qui viennent avec des débroussailleuses autotractées, des débroussailleuses à fil et d'autres matériels de coupe afin d'éliminer tous les arbustes invasifs. Ils sont fiers de participer à la sauvegarde de cette zone humide et de faire œuvre utile. Ce sont 6 jeunes de l'institution qui ont pu venir avec leurs 2 éducateurs et l'infirmière **ce mercredi 10 mars** toute la journée! Le soleil était au rendez-vous !

Quand ils ne sont pas contrôlés, les ligneux (saules, cornouillers, aulnes principalement) conduisent à la fermeture du milieu, puis à l'atterrissement de la zone humide. Leur élimination et le contrôle des rejets (par coupe) permettront à la roselière de se maintenir.

Nous organisons également un ou deux chantiers annuellement pour nos adhérents et habitants de Boutigny. **Ces chantiers sont organisés conjointement avec les ENS du département qui nous prêtent leurs outils, la commune de Boutigny sur Essonne et le Parc Naturel Régional du Gâtinais.**

Samedi 13 mars ce sont 12 courageux qui ont bravé le mauvais temps annoncé pour venir nous aider dans cette tâche. Nous avons continué le travail entamé par les jeunes de l'Impro et nous nous sommes retrouvés autour du pique-nique offert par l'association avant de nous séparer.



Claire



I.4 EVEP

Dans le cadre de cette opération Essonne Verte Essonne Propre, initiée par le Conseil Départemental depuis 25 ans.

Cette année Le Geai a participé à 2 actions distinctes.

En milieu scolaire, le jeudi 21 mai. Le matin en classe de CE1CE2 à l'école Jean Cocteau à Milly-la-Forêt et l'après-midi à l'école Prim'vères de Vayres sur Essonne : classe CP/CE1/CE2 et classe CM1/CM2.

Avec Roselyne, nous avons sensibilisé, dans un premier temps, les élèves à bien trier les déchets et ensuite, à se rendre compte de l'impact des déchets dans la nature en leur faisant découvrir la durée de vie des déchets.



Devant leur sérieux, nous leur avons remis un diplôme du jeune éco-citoyen pour les récompenser de leur participation. (ici classe CM1/CM2 de Vayres sur Essonne)

Espérons que devenus citoyens, ils gardent intérêt pour leur environnement et pour la planète.

Claudine

L'association Le GEAI a réalisé une opération nettoyage le samedi 22 mai à Boutigny sur Essonne.



Une quinzaine de bénévoles dont 8 habitants de Boutigny sont venus nous rejoindre pour nous aider à ramasser les détritiques et déchets. Nous avons effectué notre ramassage le long du chemin des marais et au bord de la rivière Essonne.

Nous avons rempli plus d'une quinzaine de sacs poubelles. Nous avons ramassé différents objets hétéroclites dont une vieille brouette jetée dans le petit cours

d'eau menant à l'Essonne, de nombreuses bouteilles en verre, du plastique et des vieilles bâches...Il faisait beau et nous avons découvert le petit sentier charmant qui borde la rivière Essonne.



Nous avons offert le pique-nique aux ramasseurs sur la berge le long de l'Essonne à côté de la nouvelle passerelle piétonne qui relie les étangs communaux de Vayres sur Essonne à Boutigny.

Ce fut un moment très convivial et sympathique.

Claire

2. LOCALEMENT VÔTRE

2.1 Venez découvrir la passerelle Boutigny / Vayres

Projet qui s'est concrétisé le 18 juin 2020, dont le coût de 350 000 € a été financé par le SIARCE, avec subventions de la Communauté de communes du Val d'Essonne (60 000 €), du Conseil départemental de l'Essonne et également un soutien financier de la part du Conseil régional d'Ile-de-France (source Le Républicain 20 juin 2020).

Pour la découvrir : De la gare de Boutigny, nous prenons le chemin du marais et nous arrivons à l'embranchement du chemin qui conduit à cette passerelle. Cela nous permet de passer l'Essonne et de découvrir les chemins aménagés dans le marais de Vayres.



Le chemin d'accès est très paysager : formation de "haies sèches" en entassant des branches, afin de canaliser les promeneurs pour favoriser la biodiversité !

Longue de 9 m environ, l'accès se fait par quelques marches.



Sur la rive gauche de

l'Essonne, en ce mois de février, un havre de silence, hormis le chant des oiseaux, nous accueille.

Roselyne et Claudine

Au bord d'un étang



2.2 Sud Essonne : du sélénium dans l'eau !

Certains d'entre vous avez été impactés dans vos déplacements entre D'Huisson-Longueville et Vayres-sur-Essonne sur la RD 449 en février 2020, par des travaux entrepris par le SIARCE (Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Rivières et du Cycle de l'Eau) travaux entrepris à cause du sélénium dans l'eau !

Mais qu'est-ce le sélénium ?

Le **sélénium** est l'élément chimique de numéro atomique 34, de symbole Se. Son nom provient d'un mot gréco-latin désignant la Lune, satellite de la Terre. C'est un minéral, métalloïde natif rare. A l'état naturel il est associé avec des minéraux à base de soufre ou de ses dérivés.

Le sélénium a été découvert par les chimistes Berzelius (1779-1848) et Gottlieb Gahn en 1817 dans la matière boueuse subsistant dans la "chambre de plomb" d'une usine située en Suède, utilisée lors de la préparation industrielle ancienne d'acide sulfurique.



Le sélénium, oligo-élément présent naturellement dans l'eau, est utilisé par notre organisme pour participer au bon fonctionnement du métabolisme hormonal ou pour ses effets antioxydants. Néanmoins, sa présence en trop grande quantité peut avoir des répercussions négatives sur la santé (toxicité cutanée au niveau des ongles, des cheveux ou du système nerveux).



Le Code de la santé publique impose que le taux de sélénium présent dans l'eau du robinet ne dépasse pas 10µg par litre d'eau.

Et en Sud Essonne ? 20 000 habitants concernés – 13 communes concernées

La Ferté-Alais, Baulne, Cerny, Guigneville, D'Huisson-Longueville, Orveau, Boutigny/Essonne, Vayres/Essonne, Courdimanche/Essonne, Maise, Gironville/Essonne, Prunay/Essonne et Buno-Bonnevaux.

Par rapport au seuil de potabilité, l'eau des 13 communes du Sud-Essonne a révélé des taux plus élevés de sélénium.). Cette eau alimentant les communes provient des nappes du Sud-Essonne.

En juillet 2015, le SIARCE lance une étude (financée par l'Agence de l'Eau et le Département de l'Essonne), pour la sécurisation en eau potable du sud-est de l'Essonne. Résultat au printemps 2017, *après plusieurs étapes : réalisation de forages d'essai à Maise, et analyse technico-économique des différents scénarios*

En 2017, il a été arrêté un schéma de sécurisation des 13 communes ..., consistant à :

Tranche 1 : Réalisation 2018 à 2020 - Montant (2019) 7 078 0000 € HT (prévu en 2017 : 5,3 M€ HT)

Tranche 1 : Amélioration de la qualité de l'eau sur l'unité de distribution de Boutigny-Vayres en diluant des eaux du Sud Essonne chargée en sélénium par de l'eau en provenance du captage du Moulin du Gué via le réservoir de La Ferté-Alais, origine de cette interconnexion, jusqu'au réservoir de Courdimanche soit environ 10 kms.



2018 – 2019 Tranche 1B : Coût de la 1ère partie - 1ère tranche -798 000 € HT



La première partie de la première tranche des travaux, tranche 1B, a pour objet le raccord du forage de Belesbat au réservoir de la forêt avec la pose de 1250 m de canalisation en fonte en diamètre 150 mm et la pose du dernier tronçon de canalisation (fonte 250 mm). La Tranche de travaux 1B avait débuté à l'automne 2018 et a été finalisée en avril 2019 pour la partie forestière en domaine privé.

(Photo : Le Républicain – 14-11- 2018)

2019 – 2020 : Tranche 1A : Coût de la 2ème partie -1ère tranche 5 960 000 € HT

La deuxième partie de la première tranche des travaux, tranche 1A, a pour objet l'interconnexion entre le réservoir de La Ferté-Alais et celui de la forêt à Courdimanche.



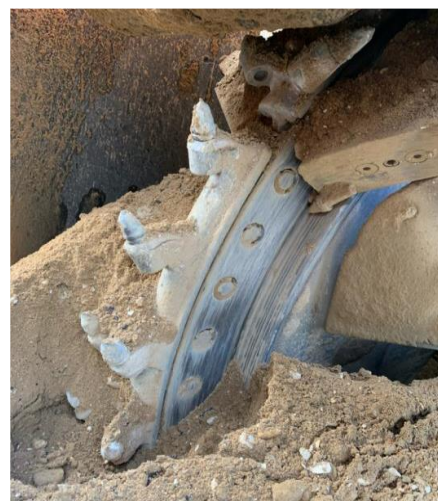
C'est grâce à un engin de chantier unique en son genre (réalisé par le groupe Marais), qu'y a pu creuser cette tranchée pour la pose de canalisation ; majoritairement en fonte, de 8 338 m linéaire de diamètre 250 mm et 400 m linéaire de diamètre 300 mm, Cette trancheuse Rivard, doté d'un moteur Caterpillar de 480 chevaux, acheminée sur site par convoi exceptionnel, est un « monstre d'acier » pesant 28 tonnes, de 11,20 mètres de long, 3,40 mètres de hauteur et 2,50 mètres de largeur.

Il roule sur chenilles de 4500 mm et est doté de moteurs hydrauliques pour activer la scie à roue tangente dont il est équipé, permettant de trancher le sol à 1,55 mètres de profondeur.

Les dents de la scie géante dont l'engin est équipé subissent des chocs à la coupe nécessitant leur remplacement au fur et à mesure du déroulement du chantier : 180 mètres linéaires/jour de fouille peuvent être ainsi ouverts, soit 360 mètres linéaires/jour de coupe (la coupe étant réalisée à chacun des deux bords de fouille), nécessitant le remplacement de 213 dents/jour par les mécaniciens spécialisés affectés à son usage sur le terrain. Cet engin, dont l'emploi est

exceptionnel, consomme 350 litres/jour de fioul

(Photos Siarce)



Le 11 juillet 2019, un arrêté préfectoral accorde encore un délai de 3 ans pour la teneur en sélénium de l'eau en Sud Essonne.

Ainsi, dès 2020 l'eau distribuée dans les secteurs les plus touchés de Boutigny et Vayres sera revenue dans la norme de potabilité pour le sélénium.

Tranche 2 : Réalisation 2021 et 2022 - Montant 1,8 M€ HT

Créer à Maisse le nouveau site de forage dans la nappe de l'Yprésien (profondeur 125 mètres), et construire une interconnexion entre Boutigny et Maisse. Ensuite, les forages vétustes (datant de 1931/1932) de Gironville et de Maisse pourront être abandonnés.

Le projet permet aussi de cesser la surexploitation du forage du Moulin du Gué et de disposer d'un secours immédiat depuis Itteville en cas de problème sur ce forage.

Enfin, à partir de 2025, l'extension prévue de l'usine d'Itteville tiendra compte des besoins des communes sécurisées en vallée de l'Essonne, dont la contribution à hauteur de 10% a été intégrée aux prévisions.

Claudine D

En italique : texte repris d'après les documents Siarce

Sources Internet : <https://eau-iledefrance.fr/sud-essonne-selenium-le-cadeau-empoisonne-de-suez/> <https://www.infobtp.fr/modernisation-reseau-eau-potable-siarce-sud-essonne/>

<https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/sud-essonne-le-siarce-modernise-son-reseau-deau-potable-1260466> <https://buno-bonnevaux.fr/agenda/arrete-prefectoral-du-11-juillet-2019>

<https://www.constructioncayola.com/reseaux/article/2020/02/28/128125/video-siarce-travaille-rendre-son-eau-potable-plus-sure> Wikipédia site internet du Siarce Communiqué de presse du 14 février 2020 – photos Siarce

Pour en savoir plus : Site du Siarce : rapports activités de 2014 à 2019 – rubrique Eau Potable

2.3 La HUPPE FASCIEE....



La Huppe fasciée bénéficie-t-elle du changement climatique ?

La Huppe fasciée est un des plus beaux oiseaux qu'on puisse voir dans le sud Essonne.

De la taille d'une petite tourterelle, elle a un plumage remarquable, et il est facile à reconnaître avec sa huppe et ses couleurs tranchées orangées, noir et blanc. Avec un peu d'habitude on la repère aussi au premier coup d'œil lorsqu'elle passe en vol.

Enfin son chant, qui porte étonnamment loin, est « inimitable, « huppe huppe huppe ».

Même le néophyte ne peut l'oublier une fois ce cri mémorisé.



C'est un oiseau inféodé aux zones semi-ouvertes, à caractère « thermophile », c'est-à-dire aimant les zones chaudes. Il se nourrit de grands insectes. Migrateur, il part vers le sud de l'Europe ou l'Afrique pour passer l'hiver.

Les premiers oiseaux sont observés chez nous assez tôt dans les derniers jours de mars, ils nous quittent aussi assez tôt : rares sont les observations après le 15 août.

Présence en Essonne

La Huppe est présente de façon relativement homogène au sud d'une ligne Rennes-Grenoble. Sa répartition est beaucoup plus morcelée ou moins dense au nord.

En Essonne nous sommes donc à la limite nord pour cette espèce.

En ce qui concerne sa répartition historique dans notre région, les différentes sources concordent :

Dans le livre « Les oiseaux du massif de Fontainebleau et environs » (1988), Philippe Sibley (Ornithologue de formation, directeur du Service du Patrimoine naturel (SPN) au Muséum national d'histoire Naturelle) écrivait : « La huppe reste essentiellement confinée à la forêt domaniale de Fontainebleau et ses dépendances, répartition déjà constatée par Sinety à la fin du 19ème siècle. Certains couples peuvent nicher sporadiquement çà et là (vallée de l'Essonne et Loing) mais les sites sont rarement occupés deux années de suite. »

Elle était considérée comme en régression, probablement en lien avec la raréfaction de gros insectes notamment dans les zones agricoles.

Si dans notre région, entendre une huppe était donc un événement rare au début des années 2000, les choses semblent en train d'évoluer.



A partir de 2010 plusieurs huppes étaient entendues chaque printemps, sur différentes communes : **Boutigny, la Ferté-Alais, Buno-Bonnevaux, Courances, Milly la Forêt.**

Au départ, on a pu penser à une simple fluctuation des populations, déjà rapportée par certains auteurs. Mais la situation semblait perdurer.

J'ai donc commencé à collecter des données, pour étayer l'hypothèse d'une

réelle augmentation de sa présence chez nous (observations personnelles, échanges avec d'autres ornithologues et informateurs, suivi des sites d'observation : Cettia et faune IDF).

En parallèle on a essayé de vérifier si des nidifications avaient effectivement lieu.

Pour prouver des nidifications, on se base d'abord sur le chant: facile à repérer, il porte loin et l'oiseau est alors aisé à observer. Néanmoins, l'expérience montre qu'il bouge énormément pendant cette période de chant et des déplacements de quelques kilomètres ont été constatés,



cela ne suffit donc pas à conclure à une nidification. Il peut ainsi être entendu sur plusieurs communes.

Une fois qu'il s'installe il devient très discret et il faut alors avoir de la chance pour le voir. Par contre dès que les jeunes sont nés il fait de nombreux trajets pour les nourrir, on peut alors essayer de repérer la zone de nidification, mais c'est un vrai travail de patience (et de chance).

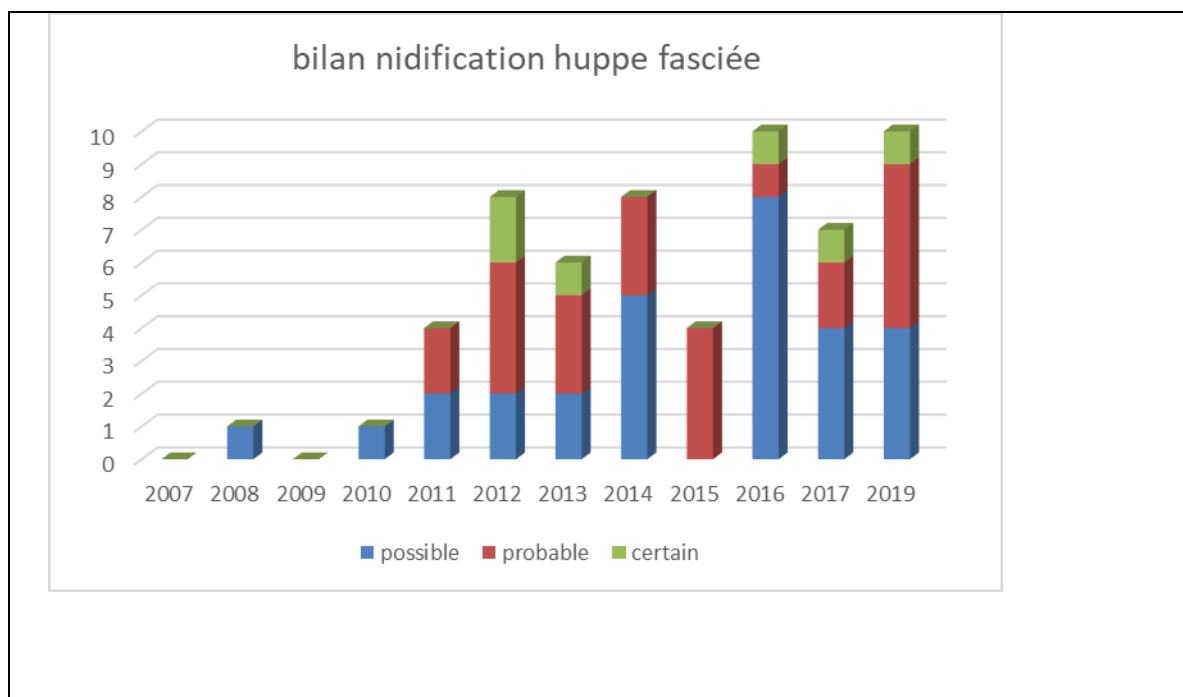
Le tableau ci-dessous résume les informations dont on dispose. Elles ne résultent donc pas d'un vrai travail scientifique ni d'une recherche méthodique, mais donne néanmoins une tendance.

Les données de nidification sont classées en 3 catégories :

Possible : oiseaux présents en période de nidification

Probable : présence avec chant pendant au moins une semaine consécutive

Certaine : nid trouvé ou jeunes non volants observés



Si le nombre de chanteurs notés est donc important, le nombre de nidifications prouvées reste faible (5 sur les 8 dernières années) mais il est probablement en réalité plus important.

On voit qu'au fil du temps les données sont devenues plus nombreuses, semblant confirmer une tendance de fond.

En même temps les alentours de la forêt de Rambouillet et le Sud Seine-et-Marne semblent connaître une poussée démographique.

Cette tendance à également été constatée dans d'autres régions de France et en Suisse.

Milieus fréquentés :

Les milieux privilégiés en Essonne sont sans surprise les coteaux bien exposés chauds et semi-ouverts des vallées de l'Essonne, Ecole et Juine.

La huppe se nourrissant exclusivement de gros insectes, des zones herbacées extensives seraient recherchées d'après la littérature. Elle s'alimente sur des terrains dont la couverture végétale est basse et/ou lâche (généralement inférieur à 10 cm), voir absente. Elle fréquente les boisements ouverts, mais évite les zones forestières plus denses.

Elle apprécie les jardins extensifs.



Dans les cas de reproduction suivis dans notre région, il s'agit systématiquement de zones en périphérie des villages : grands jardins extensifs, parcs, zones boisées ouvertes.

Si la huppe peut être observée dans les milieux agricoles hors reproduction, elle n'y niche à priori pas chez nous.

Les sites de nidification des reproductions prouvées en Essonne sont :

- Deux cas de reproduction dans des trous de vieux murs
- Trous dans des arbres (pic noir ?)
- Une nidification dans un nichoir.

Menaces et conservation

On semble donc bien assister à une augmentation du nombre de données de Huppe chez nous (ou à son retour ??)

Vu le caractère thermophile de l'espèce, le réchauffement climatique devrait la favoriser, est-ce un début ?? (à contrario on peut supposer que dans le sud de son aire de répartition, c'est l'inverse qui se produit ??)

Quant à la répartition, en période de nidification la Huppe reste quasi exclusivement cantonnée au quart sud-est de l'Essonne et le sud Seine et Marne. En dehors de la période de reproduction elle peut être observée dans tout le département.

Mais ayant besoin de jardins et de zones herbacées extensives pour rechercher les grands insectes, elle est menacée par une recherche de « propreté » de la part des particuliers (tontes intensives) et de la disparition des jachères agricoles (évolution politique agricole commune).

De même appréciant les vieux murs avec des trous, elle peut souffrir des aménagements faits sur de vieux bâtiments pour les transformer en habitation et la « réfection » des vieux murs faits sans discernement.

Pour finir un merci à tous ceux qui m'ont fourni des données, que je ne peux pas tous citer.

Léon

2.4 Projet d'une distillerie à Milly La Forêt

Une distillerie produisant des huiles essentielles à Milly.

26 agriculteurs viennent de créer la CUMA MILLYPPAM. Leur représentant T. Palfroy a déposé un permis pour construire une distillerie produisant des huiles essentielles à partir de leurs plantes, bio ou pas : thym, lavandin, menthe etc... cultivées sur une surface de 250 hectares pour un rendement de 30 tonnes par an, en reconversion aux cultures du blé et autres céréales.

L'implantation de la distillerie se situerait « chemin des petits saules » derrière le Conservatoire des Plantes faisant **forte polémique sur cette zone.**



En effet, les riverains n'ont pas été consultés et le risque zéro n'existe pas. Le bâtiment de 36 m par 15 m fonctionnera au gaz et nécessite 2500 m² de surface stabilisée supplémentaires pour permettre aux engins de circuler.

L'agriculteur arrivera en tracteur et remorque avec un chargement frais contenu dans le caisson de distillation (chargé directement au champ). Il déposera le caisson et traversera le bâtiment. L'opération totale avec distillation durera 45 min à 1 h30, en circuit fermé, la plupart du temps. L'agriculteur repartira avec son tracteur, sa remorque et ses déchets que l'on appelle « drèches » pour servir d'épandage dans ses champs. 15 tracteurs par jour peuvent ainsi passer.

Les distillations fonctionneront à plein rendement environ 2 mois par an, créant un seul emploi.

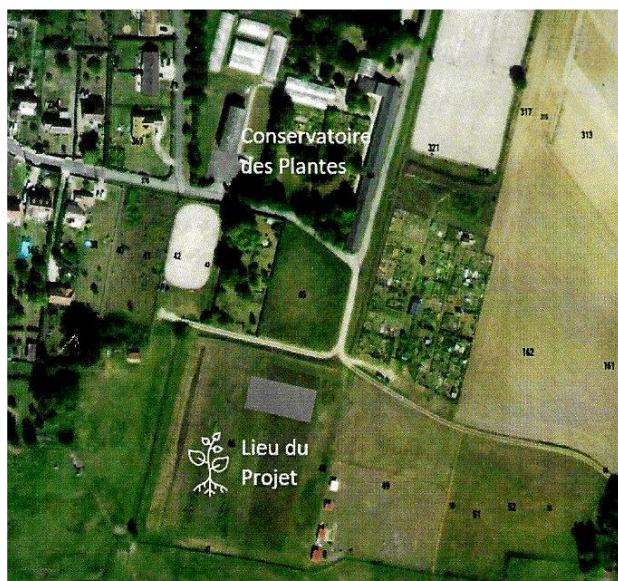
Environ 10 % de l'huile essentielle obtenue seront acheminés vers la ZI du Chenêt pour être conditionnés dans des flacons EONA. Ceux-ci repartiront ensuite en boutique. Le reste de la production, (90 %) sera vendu directement à l'industrie alimentaire, cosmétique et pharmaceutique. Hors fonctionnement, des visites pédagogiques pourront être réservées.

La polémique réside également sur le fait que la distillerie se situera d'un côté en limite d'une zone urbaine, calme, pavillonnaire en pleine extension et d'un autre côté sur une zone champêtre, appréciée, avec le passage du GR, avec les jardins partagés, les nombreuses prairies occupées par les chevaux, une zone où nichent sept espèces d'oiseaux protégés, zone inondable qui plus est, à moins de 500 m de la Chapelle St Blaise (monument historique) réglementé par les bâtiments de France. La voirie devra être aménagée.

Allez donc vous promener sur les parcelles A046 et A047, vous aurez peut-être la chance de rencontrer l'hypolais Polyglotte, la pie grièche écorcheur, le traquet Pâtre, le sizerin flamme, le bruant jaune, le rouge queue à front blanc et la huppe fasciée. Magnifique !

Sollicité pour donner son avis, l'association ENE (Essonne Nature Environnement) a préféré s'occuper des problèmes de transport du projet « Grand Paris ».

Pour certains particuliers, les huiles essentielles sont un symbole écologique. De plus l'utilisation des plantes est historique à Milly.



Terrain de pétanque

Voirie à aménager

Jardins partagés

Aménager 2500 m² pour manœuvrer les tracteurs et remorques

GR

Chevaux tout autour
Oiseaux protégés

Mais voilà ...l'écologie, c'est aussi la préservation de l'environnement et des écosystèmes, la préservation des paysages, la protection des animaux (chevaux et oiseaux) et naturellement des riverains inquiets et autres amoureux d'un cadre de vie champêtre réputé sans bétonnage.

Il existe des alternatives : Milly a la chance d'avoir une zone industrielle avec voirie adaptée qui conviendrait aux activités de la distillerie.

Aux dernières informations, pour toute nouvelle construction, la loi sur l'eau oblige une étude précise des impacts hygrométriques de l'eau sur le sol, sur les bâtiments et ceci retardera le projet. D'après Thomas Palfroy la CUMA MILLYPPAM recherche un autre terrain pour une nouvelle implantation si possible.

Ce projet très intéressant doit trouver un choix d'implantation adaptée pour contenter l'économie agricole, protéger la vie quotidienne des habitants, l'environnement et son écosystème quand il existe des zones industrielles.

Annie

2.5 Exploitation sylvicole au sein des Trois Pignons

Une lettre d'information de l'ONF, datée de décembre 2019, a alerté les riverains de la forêt des Trois Pignons :

« A compter du 6 janvier 2020, l'Office national des forêts procédera à différentes Opérations sylvicoles dans la forêt des Trois Pignons, sur les communes de Noisy-sur-Ecole et du Vaudoué. Les parcelles concernées se situent autour du rocher fin et le long du chemin de la Mée. Ces travaux vont durer deux mois. »

Dans un monde idéal, les interventions répondraient à 2 objectifs :

- **Restaurer une lande présentant un intérêt écologique**
- **Améliorer le peuplement forestier et préparer l'avenir** Entrons dans le détail :
- **Déboisement sur 120 ha**
- **Mise en place de layons de 4m tous les 24m (cet espacement correspondrait à 1/6ème de la forêt en coupe rase!)**
- **Engagement de l'ONF : pour veiller à la qualité des chantiers et au respect du calendrier, l'ONF réalisera cette intervention en régie.**



Pour tous les amoureux de la forêt qui en sillonnent les chemins, vous avez constaté la « qualité » des travaux sylvicoles qui y sont réalisés. Les houppiers, les branches secondaires, sans valeur, abandonnés sur place. Les ornières ont remplacé les belles sentes ou même le « hors-piste ».

Le moindre chantier de coupe, le plus modeste soit-il entraîne des dégâts au sol considérables !

Les jeunes pousses, détruites ; quant aux graines déposées par le vent ou les oiseaux,



elles n'ont aucune chance de germer et d'apercevoir un jour la lumière. Pourtant l'ONF se targue « d'une remise en état des chemins (...) prévue au terme de l'opération ».

Dès information, branle-bas de combat au sein de l'Association « l'Avenir du Vaudoué ». La réaction devait être immédiate. Un engin forestier se présenta (6m de largeur!) sur le terrain. La vigilance de guetteurs citoyens stoppa l'avancée – façon Tiananmen - vers la Poulette et le Diplodocus.

Naturellement l'ONF ne pouvait rester sans réagir à cette violente opposition, à ces empêcheurs de bûcheronner en rond... Contact. De leur côté, les adhérents de l'Association présentèrent un dossier argumenté. Il y fut évoqué la présence des différentes essences d'arbres (pins sylvestres, chênes, bouleaux, hêtres, charmes, châtaigniers) le pouvoir colonisateur de tel ou tel, la survie de tels autres, sur ces terrains. La question des layons anciens (116 sur les parcelles concernées) qui semblent abandonnés.

La dernière rencontre ONF/Association/Mairies s'est déroulée le 16 mars 2021. Les éléments avancés par l'Association, ont, à ce jour, permis de suspendre ce projet. L'ONF ayant sensiblement modifié les caractéristiques de ces nouveaux layons. A savoir : mise en place d'un layon périphérique afin d'éviter que les layons ne débouchent directement sur les sentiers. Le débardage des arbres s'effectuera à cheval ou cheval de fer. Après réunion, plus constructive que lors de l'affrontement de fin 2019, il fut concédé que les layons seraient tracés tous les 40 m. Une avancée....

Information : la forêt sera le prochain thème de réflexion du Comité de l'Environnement de l'Académie des Sciences.

Merci à JCP,

Ladislav

3. AGIR

3.1 Un geste pour la planète

Gaspillage alimentaire ! Comment y remédier...

Tout d'abord, nous devons adapter nos courses à nos besoins réels !



Je fais ma liste de courses (et mes menus) avant d'aller faire les courses.

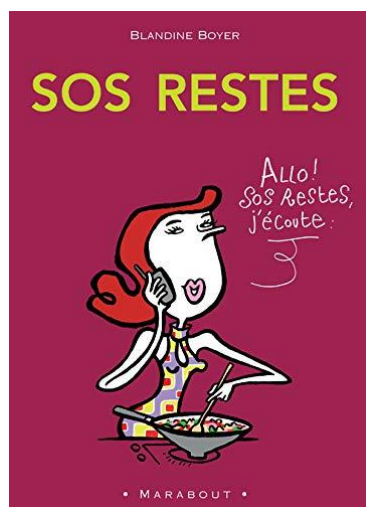
Pour cela je regarde dans les placards de cuisine et de mon frigo. J'évite ainsi des achats compulsifs...

Je cuisine tout d'abord les produits frais prêts à être périmés, sinon, je les congèle.

Je pense à cuisiner les restes – recettes sur des sites internet
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/livret-recettes-zero-dechets.pdf> ou <https://www.wwf.fr/recettes-durables>

Quelques idées avec des restes :

- de poulet : faire un gratin de légumes de saison, une tarte poulet-champignons avec un peu de béchamel
- De pâtes, riz, pommes de terre : faire des galettes
- Du pain : gâteau aux pommes (faire tremper le pain du lait, zeste de citrons, 2 œufs, et 2 pommes coupées en fines lamelles)



Source : <https://www.wwf.fr/agir-au-quotidien/alimentation>

Claire et Claudine

3.2 Incontournable Covid 19 – 20 -21

S'il est un sujet qui ne peut être passé sous silence au sein de notre Bulletin, c'est bien celui-ci. Les causes, les erreurs, les dégâts, les conséquences, tout peut être analysé sous l'angle de la Nature et de l'Environnement.

Evoquons dans un désordre, correspondant bien à l'air du temps :

La climatologie

Grâce à la pandémie, en 2020, les émissions de CO2 ont chuté de 7 %, contre une hausse de 2,6 % en 2019. Est-ce à dire que limiter le réchauffement climatique terrestre à + 2 % d'ici à 2030, reste jouable ? Pas sûr du tout !

Si les gouvernements profitent du ralentissement de l'activité industrielle et économique, c'est une carte à jouer pour atteindre les objectifs arrêtés par l'accord de Paris sur le climat, en 2015. Si nous avons tous constaté que le 1^{er} confinement avait largement freiné nos échanges, par ces mesures coercitives, le 2^{ème}, et ne le regrettons pas malgré tout, n'a pas les mêmes effets.

La mise en place du télétravail, si elle a des effets pervers sur le moral de certains, a participé largement à réduire les déplacements tant routiers, ferrés, qu'aériens. Autant de causes de nuisances, de consommation d'énergie (mais voir + ci-après...) et d'émissions de gaz, nuisibles à la santé des individus et de la planète. Toutefois, effet pervers, l'utilisation intensive des ordinateurs + tablettes, ajoutée aux séances de visionnages de « détente », a occasionné dans les big data, une consommation d'énergie, synonyme d'augmentation des émissions de CO2. Faisons confiance aux acteurs, eux, nous, pour développer encore et encore ces centres du.... progrès !

La Nature



Le 1^{er} confinement a été une bénédiction pour les animaux des forêts, des parcs et des jardins.

Quel plaisir avons-nous éprouvé à les admirer, libres, vocalisant sur les rameaux, porteurs des jeunes feuilles du printemps.

Oh, bien sûr, ils étaient moins nombreux qu'il y a une dizaine d'années, mais cela laissait augurer des nids plus garnis et plus nombreux. L'avenir nous dira si l'année 2020 fut un tournant pour la faune animale ou... si ce ne fut qu'un feu de paille.

Dès notre déclausturation, direction les bois, rencontres... Des lapins, qui n'avaient, je pense, croisé aucune présence humaine sur leur territoire depuis 2 mois, s'avancèrent sur le chemin, tournèrent la tête vers cette intrusion, prirent leur temps d'analyse, aucun mouvement de ma part. Rencontre d'une

dizaine de secondes, traversée tranquille du layon. Anecdote, mais jubilatoire !

Le lendemain, oui, besoin de m'immerger au sein des Trois Pignons. Là, à 20m du parking, des campeurs. Petit déjeuner, réchaud. Bien sûr, comme beaucoup, l'appel de la nature, mais n'oublions quand même pas les règlements en vigueur au sein de notre belle forêt. Quelques rappels de ceux-ci, le temps de terminer le p'tit dèj, tente repliée.

La consommation

Le sujet fut d'une sensibilité extrême. Les commerçants de ville qui se virent ordonner une fermeture – exception des magasins de première nécessité. Les supermarchés, eux, ne subirent pas les foudres du confinement. Tension !

Les circuits courts s'organisèrent assez rapidement, pour faire face à une évolution des consommateurs, qui considérèrent, enfin, qu'avec la restriction des transports, la fermeture des frontières, la production locale présentait des avantages non négligeables.

Terminés, pour un temps ? Les longs trajets de l'Andalousie, à Rungis. De l'agriculture dopée aux produits chimiques.

Vive le produit de la ferme voisine, frais et bio. De nouveaux adeptes (+15 % en 2020), fidèles à long terme ?

Et pour les autres achats, non essentiels, comme ils seront si bien définis lors du 2^{ème} confinement ?

Les camionnettes, leur va et vient, livreuses de commandes passées par Internet, notamment, sur le site A.ZON. Exemple, le chiffre d'affaires de ladite société, au 3^{ème} trimestre 2020, a augmenté de 37 %, le flux de trésorerie de 56 % !

Une conséquence directe sur l'Environnement, une consommation de cartons et de suremballages, comme jamais. Déforestation, fabrication, destruction ! Un ouvrage de 13cm x 20 cm, sous film plastique, dans un carton de 25 x 15 x 35. Ces conditionnements ont fait bondir le volume des cartonnages et films de protection de 14 % en 2020.

La pollution

Evocation ici, celle des masques faciaux.

Notre protection à l'entourage sanitaire nécessitait évidemment ce port. Mais leur réalisation consomme quantité de plastiques – polymères, polypropylène, polyester, pour les FFP2. Les protections plus simples, en coton sont tout aussi impactantes sur l'Environnement. Rappelons que la production d'1 kg de coton, nécessite entre 5000 et 19000 litres d'eau !

Si un recyclage des masques FFP2 démarre doucement, deux sociétés, l'une à Chatellerault (Plaxtil), l'autre à Oyonnax (Cycl-Add) ont trouvé là un créneau porteur.

Les masques coton, lavables, réutilisables (en utilisation optimale, malgré tout), sont plus économiques et écologiques.



Pourquoi, découvrons nous chaque jour, au gré de nos sorties, ces masques souillés, jetés, abandonnés sur nos trottoirs, dans les caniveaux, sur les parkings, sur les chemins, même au sein de la forêt etc. ?

Deux courageux et motivés, Edmund et Frédéric, partis de Marseille, ont rallié Paris, après 59 jours de marche (octobre – novembre 2020).

815 km pour sensibiliser la population à cette pollution par masques (rappel, ces protections mettront 400 ans à se dégrader).

5387 masques en polypropylènes ont été ramassés, enfilés sur des piques et brandis tels de sinistres trophées, bien en vue des villes et villages traversés. Fontainebleau fut une escale, Ô combien symbolique, forêt oblige, de nos deux compères.

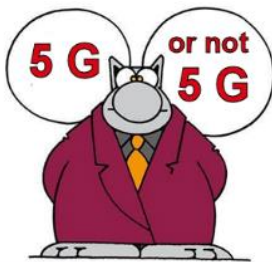
Des émules ? Un Marseillais (tiens, tiens....) a créé un **#nettoietonkm**, pour encourager les citoyens à ramasser les déchets, pendant le 2ème confinement. Notons que l'on trie 2 fois moins bien en ville qu'à la campagne et qu'hélas, ce qui n'est pas trié peut se retrouver sur les trottoirs ou dans les caniveaux. Et puis, en mer !



A suivre.....hélas

Ladislav

4. DOSSIER: 5 G or not 5 G



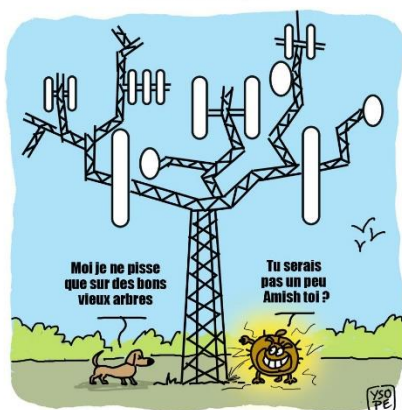
ou Darwin en télécom...

Tous les êtres vivants sur terre (ailleurs nous manquons de données), pucerons sur les rosiers, éléphants dans le Serengeti, arbres à fièvre sur les bords du fleuve Limpopo, ...semblent chercher à communiquer.

Bien sûr les hominidés de tous âges : Australopithèques, Homo habilis, Homo erectus, Néandertaliens, et pour finir (?) Sapiens n'échappent pas à ce besoin excepté, toutefois... les lacédémoniens.



L'arbre cinq G



C'est bien connu Sitting-Bull et Crazy-Horse communiquaient par signaux de fumée, les Masais par tam-tam., les Athéniens à Marathon par coureur à pied et Paris assiégé eu recours aux pigeons voyageurs.

L'époque contemporaine, fertile en nouveautés, abonde en ce sens : 1472 Gutenberg, 1794 le télégraphe de Chappe, 1838 le télégraphe électrique (Morse), le téléphone fixe 1875....

Mais l'histoire ne s'est pas arrêtée là, et si le 20^{ème} siècle s'est distingué par le déploiement hexagonal poussif du "Fil qui chante", le vent soufflant grand-largue, la marche vers le "progrès" a hissé le spinnaker pour aboutir à cette version pacifique du sabre laser le "Mobile".

Avant de continuer, un zeste de technique : une transmission informatique se caractérise par son débit qui s'exprime en bit/s, kbps, Mbps, Gbps..., sa fréquence en hertz, quant à sa vitesse dans l'espace elle fut fixée une fois pour toute par Albert (Einstein) 300000km/s.

Donc suivons le progrès du "mobile", sa course aux bps et les fonctions accessibles

- 1979 : 1^{ère} génération (1 G) 800g peu diffusée
- 1990 : 2 G permet de téléphoner de partout.
- 2001 : 3 G SMS.
- 2014 : 4 G web, internet, vidéos, photos.

A chacun de ces grands bonds en avant, pour accéder aux nouvelles fonctions, il faut évidemment déployer le réseau idoine et pour l'utilisateur, moderne-Sisyphé, investir dans un nouveau "mobile" ainsi que parfois dans un nouveau forfait ! Donc, quid des réseaux antérieurs et quid des cimetières de mobiles.

A ce jour regardant avec une curiosité teintée d'un doute cartésien, quel est le bilan de ces techniques.



Il va sans dire que les innombrables services offerts (?...) sont incontestables et que sauf catastrophe planétaire, il n'est évidemment pas possible de revenir au temps des crieurs publics.

Néanmoins selon le poncif bien connu : si le progrès n'a pas de prix, il a un coût "écologique" et c'est ce que l'on peut lui reprocher.



En faisant le bilan des périodes écoulées, le prix est assez étonnant.

Aujourd'hui, le numérique consomme 10 à 15 % de l'électricité mondiale, soit l'équivalent de 100 réacteurs nucléaires. Cette consommation double tous les 4 ans et la consommation électrique du web en 2030 atteindrait à lui seul, la consommation mondiale, tous secteurs confondus, de 2008.

Cette croissance du web est telle qu'elle constitue un véritable enjeu environnemental pour les années à venir. Dans un climat de transition énergétique où l'on tend à la fin du nucléaire, il paraît essentiel de prendre en compte la consommation exponentielle du numérique, qui risque d'être dure à alimenter avec des énergies renouvelables. En matière d'émissions de CO₂, internet pollue 1,5 fois plus que le transport aérien. La moitié des gaz à effet de serre produits par internet provient de l'utilisateur, l'autre moitié étant divisée entre le réseau et les data centers. (1)





Mais reprenons le train du progrès et voici qu'à ces innovations décennales, va bientôt s'ajouter une nouvelle venue : **La 5G**
Mais qu'est-ce donc ? Outre l'aspect marketing il s'agit ici encore d'une nouvelle norme de transmission utilisant des fréquences plus élevées jusqu'à 26Ghz dans le but de :

- 👍 Soulager les réseaux de télécommunications mobiles qui vont arriver à saturation, et ainsi éviter un phénomène d'engorgement des données⁵² ;
- 👍 Permettre aux entreprises d'optimiser certains processus, à travers l'automatisation et la fluidification de tâches.
- 👍 Permettre le développement de nouvelles applications s'appuyant sur les nouvelles performances

Comme toujours les "Cassandra" ne manquent pas.

👎 *Les bandes déjà utilisées offrent un bon rapport entre la pénétration dans les bâtiments et la couverture du territoire, mais elles ne suffiront pas à atteindre les débits nécessaires à toutes les nouvelles applications attendues avec la 5G. Il faudra donc augmenter la puissance pour compenser cet inconvénient. Idem avec la bande de 26 GHz et si un signal qui monte en fréquence est plus riche en informations il porte moins loin. La 5G transmise via le 26 GHz aura donc une pénétration des bâtiments très faible. Il faudra donc plus de bornes émettrices, tous les 250 mètres environ, pour assurer une bonne couverture. Individuellement moins puissantes que les émetteurs 4G, l'ensemble de ces antennes va finalement aboutir à un maillage et une exposition électromagnétique supérieurs.* (2)

👎 De nombreux inconvénients sont envisagés : coût énergétique, exposition aux ondes électromagnétiques, perturbation des données météorologiques. (3)

Un des intérêts de la 5G réside dans son potentiel à connecter tout ce qui est possible de l'être et donc porte ouverte à :

Big brother is watching you

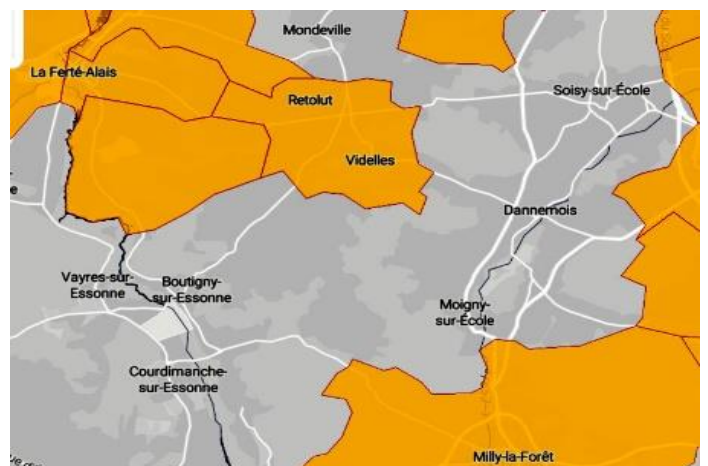
Pour conclure : Si votre mobile vous donne satisfaction, attendez qu'il tombe en panne gravissime pour en changer

(1)<https://www.comsoc.org/gerhard-fettweis-0>

(2)<https://www.ariase.com/mobile/carte-5g>

(3)<https://fr.wikipedia.org/wiki/5G#>

Déploiement. L'autorisation de déployer la 5G a été donnée fin 2020 et aussitôt les 4 cavaliers du mobile sont partis en campagne. En jaune, sur la carte, les communes du Gâtinais déjà partiellement couvertes



Christian



5. POEME

Rousseroles, faucons, râles d'eau, geais des chênes,
Pics, grèbes castagneux et grives musiciennes,
Au marais de Jarcy vous serez accueillis :
Sans crainte vous pourrez y construire vos nids.
Désirant ardemment vous apporter de l'aide,
Trente de vos amis, comme vous tous bipèdes,
Par un froid jour d'hiver sont venues patauger
Dans une boue noirâtre et glissante à souhait.
Munis d'outils tranchants, de force et de branchages.
Ainsi pourront pousser en nombre les roseaux
D'où monteront nombreux pour que soit achevée
La tâche qu'à Jarcy le « GEAI » s'était fixée ?

Nous sommes tous au « GEAI » les amis des oiseaux,
Nous leur facilitons la vie dans les roseaux,
Nous aimons à les voir voler dans la nature,
Les écouter chanter sous la ramure.

Pierre Fère (adhérent de 1995 à 2016)



N'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone : au 06 77 80 17 90

par mail : legeai91@legeai.fr

sur Facebook « association le Geai »



Le Geai
Association pour la mise en
valeur des patrimoines
naturels et humains
Dans les cantons de
Milly-le-Forêt et La Ferté Alais

**1, rue des Cordeliers
91820 Boutigny sur
Essonne**

legeai91@legeai.fr

Directeur de la publication : **Le Geai**
Maquette et mise en page : **Claudine Deluzet**
Imprimeur : **ID'Imprim 91590 La Ferté Alais**
ISSN **1634 5665**
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2021

